

Persée

<http://www.persee.fr>

Documents sur les précurseurs. Deux instituteurs kabyles : A. S. Boulifa et M. S. Lechani

Salem Chaker

Chaker Salem, . Documents sur les précurseurs. Deux instituteurs kabyles : A. S. Boulifa et M. S. Lechani. In: Revue de l'Occident musulman et de la Méditerranée, N°44, 1987. Berbères, une identité en construction. pp. 97-115.

[Voir l'article en ligne](#)

Avertissement

L'éditeur du site « PERSEE » – le Ministère de la jeunesse, de l'éducation nationale et de la recherche, Direction de l'enseignement supérieur, Sous-direction des bibliothèques et de la documentation – détient la propriété intellectuelle et les droits d'exploitation. A ce titre il est titulaire des droits d'auteur et du droit sui generis du producteur de bases de données sur ce site conformément à la loi n°98-536 du 1er juillet 1998 relative aux bases de données.

Les oeuvres reproduites sur le site « PERSEE » sont protégées par les dispositions générales du Code de la propriété intellectuelle.

Droits et devoirs des utilisateurs

Pour un usage strictement privé, la simple reproduction du contenu de ce site est libre.

Pour un usage scientifique ou pédagogique, à des fins de recherches, d'enseignement ou de communication excluant toute exploitation commerciale, la reproduction et la communication au public du contenu de ce site sont autorisées, sous réserve que celles-ci servent d'illustration, ne soient pas substantielles et ne soient pas expressément limitées (plans ou photographies). La mention Le Ministère de la jeunesse, de l'éducation nationale et de la recherche, Direction de l'enseignement supérieur, Sous-direction des bibliothèques et de la documentation sur chaque reproduction tirée du site est obligatoire ainsi que le nom de la revue et- lorsqu'ils sont indiqués - le nom de l'auteur et la référence du document reproduit.

Toute autre reproduction ou communication au public, intégrale ou substantielle du contenu de ce site, par quelque procédé que ce soit, de l'éditeur original de l'oeuvre, de l'auteur et de ses ayants droit.

La reproduction et l'exploitation des photographies et des plans, y compris à des fins commerciales, doivent être autorisés par l'éditeur du site, Le Ministère de la jeunesse, de l'éducation nationale et de la recherche, Direction de l'enseignement supérieur, Sous-direction des bibliothèques et de la documentation (voir <http://www.sup.adc.education.fr/bib/>). La source et les crédits devront toujours être mentionnés.

Salem Chaker

DOCUMENTS SUR LES PRÉCURSEURS. DEUX INSTITUTEURS KABYLES : A. S. BOULIFA ET M. A. LECHANI

MM. M. S. Lechani, petit-fils de Mohand Saïd Lechani, et Salah Boulifa, petit-neveu de Boulifa, m'ont aimablement communiqué les documents et informations qui m'ont permis d'établir ce dossier. A tous deux j'exprime ma gratitude et ma sympathie. Que tous deux soient assurés que la mémoire de leur parent n'est pas indifférente aux générations actuelles.

MOHAND SAÏD LECHANI (1892-1985)

De la famille des At Qadi du village d'Aït-Helli (Irjen, Grande Kabylie) Mohand Saïd Lechani est décédé en 1985 à l'âge de 93 ans. Il est l'un des premiers instituteurs sortis de la section « indigène » de l'École normale de Bouzaréah (promotion 1912) où il fut élève de Boulifa. Il restera d'ailleurs son ami.

A l'époque, les Algériens non naturalisés ne pouvaient présenter le Certificat d'aptitude pédagogique et ne pouvaient enseigner qu'aux « indigènes ». Il obtient pourtant le droit de passer le C.A.P. en 1915, sous réserve d'accepter de rester dans le corps des « Instituteurs aux indigènes ».

Il s'engage très tôt dans le militantisme politique et syndical (d'influence socialiste), notamment à travers *la Voix des humbles* dont il fut membre fondateur et

animateur. Après le Front populaire (1936), il milite activement dans les rangs de la S.F.I.O. où il a compté jusqu'à sa mort des amis et relations.

Il représente la Kabylie au Conseil général d'Alger de 1945 à 1956 (année de la démission collective des élus du 2^e collège à l'appel du F.L.N.). Il assure également deux mandats à l'Assemblée financière d'Algérie (1945-1948) et à l'Assemblée de l'Union française.

L'autre engagement — plus discret — de sa vie aura été la sauvegarde du patrimoine berbère.

Il obtient à Rabat en 1919 le certificat de berbère marocain. Il y suit l'enseignement d'Émile Laoust avec qui il est resté très lié. Sous le régime de Vichy, il est suspendu en raison de ses idées socialistes. Il travaille alors avec André Picard dont il a été l'informateur principal pour la préparation de sa thèse de doctorat (*Textes berbères dans le parler des Irjen*, 1958 et *De quelques faits de stylistique dans le parler berbère des Irjen*, 1960).

En 1948, il obtient le diplôme de berbère de l'Université d'Alger. Après l'indépendance, il reprend du service pour aider au difficile démarrage de l'Éducation nationale algérienne, puis entame avec deux de ses collègues (MM. Zahrat et Aït-Ouyahia) la confection de ce qui aurait dû être un dictionnaire de langue kabyle (fichier qui a été remis à M. Mammeri).

★

Sa famille m'a remis, il y a quelque temps, une liasse de cinq cahiers de notes linguistiques, littéraires, ethnographiques et de réflexions personnelles d'un grand intérêt et que j'envisage de publier ultérieurement. J'en extrais ici quelques passages qui illustrent de façon saisissante les thèses et analyses que je développe ici même dans ma contribution à ce numéro « Berbères » de la *ROMM*.

J'ai retenu bien sûr les pages concernant la langue berbère, elles sont empreintes d'un amour, d'un attachement émouvants. Elles révèlent également, de manière très explicite, une approche pan-berbère de la langue, son importance dans la définition de l'identité, la pérennité et la profondeur historique berbère du Maghreb.

Les passages relatifs à l'avenir de l'Algérie indépendante se passeraient presque de commentaires; j'ai retenu cet aspect plus politique des réflexions de Lechani parce qu'il est merveilleusement représentatif des courants de pensée et aspirations largement répandues, depuis au moins 50 ans, parmi les élites instruites kabyles. La société projetée est pluraliste, libérale et laïque et son modèle appartient évidemment à la tradition républicaine française.

Je précise à propos de la laïcité habilement défendue par Lechani — car nous sommes maintenant très mal placés pour comprendre de telles positions qui pourraient à tort paraître irréelles — que tous ces précurseurs et instituteurs kabyles de formation française étaient bons musulmans et profondément croyants. Le laïcisme ne camoufle pas chez eux un athéisme ou une hostilité philosophique à la religion. Mais ils avaient aussi adopté et totalement intériorisé le principe républicain de la séparation de la foi (une affaire individuelle) et de l'État (le gestionnaire du collectif).

Cette réappropriation, somme toute très rapide, d'une conception d'origine française du rapport Religion/État, n'a pas lieu de surprendre chez les berbérophones. Leur société — très religieuse — n'était pas théocratique : en Kabylie, comme chez la plupart des autres berbérophones, les instances de pouvoir (*djemaal*/droit coutumier...) n'étaient pas d'essence religieuse mais civile. C'est la communauté qui

érige ses lois — et s'il le faut en allant à l'encontre de celles du Coran. Il y a là une convergence qui explique sans doute l'ancienneté et la force de la ligne « laïciste » parmi les élites kabyles, quel que soit leur profil politique : on la retrouve avec la même vigueur chez les nationalistes radicaux du PPA-MTLD.

CAHIERS DE MOHAND SAÏD LECHANI (EXTRAITS)

Considérations sur la langue berbère

Le vocabulaire kabyle est suffisamment riche pour permettre l'expression de la pensée et des sentiments avec nuance et précision. Il faut entendre parler les vieux montagnards de chez nous — ceux en particulier qui ne se sont jamais expatriés ou qui ne s'absentent que rarement du pays — pour se rendre compte de la richesse de notre langue, de son élégance remarquable, de la souplesse de sa syntaxe, de la variété de ses formes, de la sagesse et de la poésie de ses expressions. Mais seule une longue pratique et un usage constant permettent d'en saisir les finesses et le génie, d'en goûter l'esprit. Ceux qui n'ont pas suivi les réunions de djemaas, qui n'ont pas souvent assisté aux rencontres où se règlent les différends, aux conciliabules où se tranchent les affaires de famille, d'intérêt ou d'honneur, ne peuvent pas se faire une idée de la qualité des ressources verbales qu'elle met à la disposition des hommes qui participent aux discussions. Les séances de cette nature où s'affrontent des orateurs de classe, maîtres de leur langue et de leur pensée, constituent un véritable régal qui charme l'oreille et contente l'esprit.

Il ne sera pas question, dans cette rapide étude, de la poésie, de l'élégance et du génie de notre langue, mais uniquement du sens de quelques mots [...]. Ce petit travail ne concerne donc que le vocabulaire, encore qu'il n'a pas la prétention d'embrasser tout le sujet. Seuls quelques aspects de la question seront en définitive soulignés. Le sujet par lui-même est trop vaste et nécessite des éclaircissements qui dépassent le cadre de mes connaissances. Je laisse le soin de l'embrasser dans son ensemble aux berbérissants érudits et aux linguistes de profession, me contentant personnellement d'y apporter une modeste contribution.

D'abord sur le sens des mots.

Pour qu'il soit précis, il est nécessaire de connaître la racine du mot, son étymologie. On peut suivre alors l'évolution de ce sens, le passage du sens propre au sens figuré, les diverses acceptions et significations qu'il peut prendre. Or, il arrive fréquemment que des mots en voie de disparition, par exemple, ne s'emploient plus que dans une seule expression. Couramment encore, on note des vocables dont la racine n'évoque plus dans l'esprit qu'une idée vague, sans lien avec le mot qui l'exprime. On saisit alors vaguement le sens de ces mots. On peut les employer à bon escient, mais il reste qu'on n'en a pas la connaissance précise. Un travail de recherche est indispensable si l'on veut parvenir à cette connaissance.

Quelles que soient la sagacité et l'attention qu'on apporte dans ce travail, on n'arrive pas facilement à vaincre les difficultés les plus ordinaires. On a beau décomposer les mots en éléments simples, les examiner isolément ou en tenant compte du contexte, les comparer à d'autres vocables du même dialecte, les employer dans des phrases, les observer dans des tournures ou des expressions qui les contiennent, ils demeurent obscurs et vagues, et l'on n'arrive à avoir d'eux qu'un sens approximatif qui ne satisfait pas l'esprit. Leur sens précis et les nuances qu'ils peuvent exprimer continuent à échapper.

Mais si on se met à étudier d'autres dialectes, on retrouve souvent ces mêmes mots qu'on connaît vaguement déjà, ces mêmes racines qu'on a eu l'occasion de dégager, et parfois ces mêmes expressions qu'on a notées, avec un sens identique [...]. Ces ressemblances de sens et d'ordre morphologique [...] aident étrangement la compréhension. Elles permettent de préciser remarquablement le sens des mots. Rapprochement, comparaisons deviennent alors fructueuses. D'où la nécessité de connaître plusieurs dialectes si l'on veut approfondir la connaissance de son propre parler. L'idéal consisterait à les connaître tous, et à fond — ce qui n'est pas facile. On pourrait alors travailler à retrouver la langue berbère dans sa pureté, en la dépouillant des innombrables emprunts et apports étrangers dont tous les dialectes sont farcis. Car il est vraisemblable qu'à l'origine, tous les Berbères du nord de l'Afrique devaient parler la même langue ou devaient tout au moins se comprendre facilement, ce qui n'est pas le cas aujourd'hui.

Je suis Kabyle des Irjen. Je connais le dialecte zouaoua qui est ma langue maternelle que j'ai pratiquée et que je continue à pratiquer. Pourtant le sens précis de bien des mots que j'emploie couramment et à bon escient m'échappe. Ce n'est qu'après un séjour prolongé au Maroc où j'ai eu l'occasion de me mettre en contact avec les Chleuhs et les Imaziɣen que je suis arrivé à saisir convenablement le sens de beaucoup de vocables appartenant au vocabulaire de mon propre dialecte. C'est ainsi que j'ai pu noter un grand nombre de mots marocains qui m'ont permis de préciser mes connaissances en dialecte zouaoua — Des exemples? Je peux en citer par dizaines.

Le mot *tayrut*, par exemple, plur. *tiɣ°erdin* est resté longtemps brumeux pour moi. Le sens de l'expression *iɣir deg ɣir* (« bras dessus-bras dessous ») est demeuré aussi sans signification précise. Mais quand, au Maroc, j'ai appris qu'*iɣir* signifie « épaule », l'expression *iɣir deg ɣir* de chez nous et le mot *tayrut* ont vu leur sens se préciser.

J'ai souvent entendu employer en Kabylie l'expression *afqir n Sidna ɛemmar*, sans jamais saisir le sens d'*afqir*. Or, au Maroc, ce mot signifie « vieillard » dans le Moyen-Atlas et « adepte » au Talifalet. Je comprends maintenant l'expression ci-dessus de chez nous (« adepte de la confrérie de Sidi ɛemmar »).

En zouaoua le tamis s'appelle *aɣybal*, mais il est une variété de tamis fait de tiges d'alfa qui sert à tamiser fin la farine de blé et qu'on nomme *tallunt*. D'où peut bien venir ce mot? [...]. Mais quand on le retrouve au Maroc avec une très légère modification et un sens semblable ou légèrement différent : *tallunt* ou *tallun* qui signifient « crible » chez les Zemmour et « tambourin » ailleurs, on comprend alors le *tallunt* kabyle.

Il en est ainsi de bien d'autres mots. Le *awtem*, pl. *iwetmen*, diminutif *tawtemt*, pl. *tiwetmin* de chez nous (« testicule »), se retrouve au Maroc avec le sens de « mâle » (*awtem*), femelle (*tawtemt*). Certains berbérissants marocains l'emploient même en grammaire pour exprimer le masculin et le féminin. On comprend dès lors qu'*awtem* puisse chez nous signifier « testicule », cet attribut du mâle.

Snefdas : en zouaoua : « plier, faire un pli ». En décomposant le mot, on s'aperçoit vite qu'il est à la forme à sifflante du verbe *nefdas* qui lui-même est une forme passive du verbe *fdes* dont le sens précis est oublié. On retrouve aux Aït Izdeg le même mot, avec une interversion de lettres, *dfes*, qui signifie « plier ». Voilà le mystère éclairci!

Le mot *ansi* : « d'où? » *ansi i d kkid?* « D'où viens-tu? » apparaît avec un sens clair lorsqu'on sait qu'aux Aït Izdeg, *ansi* signifie « endroit » — *Ansi i dd kkid* = « De quel endroit viens-tu? »

Et il en est ainsi de tous les mots qui suivent, tous connus en Kabylie et dont le sens s'éclaire quand on les rapproche des mots berbères employés dans différents dialectes marocains.

[... suit une liste d'une cinquantaine de mots kabyles obscurs rapprochés de termes marocains.]

La pérennité de la langue

Ce qui caractérise le plus les dialectes berbères, c'est sans contredit leur refus de mourir. Jamais ils ne se sont résignés à disparaître. Faisant unité avec l'âme même des habitants qui les parlent, ils ont résisté à tous les assauts. Même dans les régions qui ont subi en permanence les occupations séculaires des étrangers, même lorsque les populations ont adopté la langue des occupants, ces dialectes ont pu survivre envers et contre tous, sous des formes variées. Soit qu'ils aient obligé les mots étrangers à adopter les formes de leur moule linguistique, soit qu'ils aient imposés leur survivance sur le terrain, en toponymie par exemple.

[...]

On a essayé en vain durant des siècles et des siècles d'attenter à l'âme des habitants et à leur langue. Cette âme rebelle a résisté et ses moyens d'expression n'ont pas disparu. Cette forme de résistance à l'invasion, à l'occupation, à l'oppression constitue le caractère spécifique du nord de l'Afrique en général, de l'Algérie en particulier.

L'aire géographique du berbère reste encore aujourd'hui [...] ce qu'elle était autrefois. L'âme des habitants n'a pas changé non plus. C'est tout juste si, par endroits, elle s'est couverte d'un vernis étranger qui a tenté de l'étouffer. Mais dès qu'on gratte un peu, on la retrouve telle qu'elle était il y a des siècles. Et les ressemblances, les similitudes qu'on retrouve un peu partout chez les populations maghrébines aussi bien dans les parlers que dans les mœurs et coutumes prouvent l'unité de cette vaste aire géographique et des populations qui l'habitent.

Certes, l'apport linguistique étranger, les emprunts adoptés ou imposés sont très importants. Mais il n'est jusqu'à ces emprunts qui n'aient subi l'influence du milieu. Le Romain n'est pas arrivé à romaniser l'Afrique du Nord. C'est elle qui l'a berbérisé. L'Arabe a introduit sa civilisa-

tion, sa religion, sa langue. Mais religion, civilisation et langue arabes n'ont pu s'acclimater que grâce aux adaptations multiples que leur a imposées le pays et le peuple autochtones. Si bien qu'en définitive il n'a pas pu assimiler entièrement ce peuple.

Tous les conquérants sont repartis, sérieusement marqués par le pays, emportant avec eux les traces indélébiles de leur séjour [...]. Le dernier en date, le Français qui est resté chez nous moins d'un siècle et demi, a subi la même loi. Avant un siècle, sa domination ne sera même plus un souvenir.

Phéniciens, Romains, Arabes, Portugais, Espagnols, Turcs et autres, car j'en passe, n'ont rien pu contre la résistance naturelle de notre peuple pourtant numériquement, économiquement et intellectuellement faible, mais dont l'âme si particulière et si originale est restée ce qu'elle a toujours été, l'âme maghrébine avec sa personnalité, sa civilisation, ses mœurs et coutumes, ses traditions et sa langue.

Les éléments humains étrangers minoritaires qui sont demeurés chez nous ont tous été assimilés par le pays. Ils se sont fondus dans notre peuple et font corps avec lui et ont perdu tout caractère distinctif.

[...]

Le parler berbère n'est pas mort malgré toutes les vicissitudes subies. Des altérations nombreuses sont à constater. Des mots ont disparu, qu'on retrouve par endroit. D'autres — étrangers — ont été introduits par nécessité. Mais la morphologie, la forme de la phrase, les racines et les mots outils demeurent, sinon partout, du moins à travers tout le Maghreb. L'art, la poésie, la pensée, les coutumes, les traditions, la langue sont plus vivaces que jamais. Et c'est là l'essentiel. Et c'est là le miracle berbère!

[... suit un long développement sur la nécessité d'une étude systématique à grande échelle de la langue berbère]

Et nos arrière-petits-enfants sauront alors peut-être avec certitude que leurs ancêtres n'étaient ni Gaulois, ni Romains, ni même Arabes, mais simplement Nord-Africains, c'est-à-dire Berbères.

Conceptions politiques

« Vues sur l'avenir immédiat de l'Algérie » (écrit au cours de l'été 1962)

L'Algérie est maintenant indépendante. La souveraineté du pays est reconquise. L'appareil colonialiste détruit. Mais ce n'est pas tout de détruire. Il faut reconstruire. Voici comment je vois les premières assises à donner au pays.

Un gouvernement provisoire est en place. Il doit donner d'abord une Constitution au pays. Et pour cela il faut élire une Constituante. Provisoirement, l'armature administrative actuelle du pays peut être conservée et les élections à la Constituante se faire dans le cadre des départements existants.

Les huit années de Révolution ayant apporté bien des modifications dans les valeurs jusqu'ici reconnues, il n'y a pas suffisamment de recul dans le temps pour faire apparaître les nouvelles élites. Le scrutin sera donc difficile à faire sur les individus. Je pense qu'un scrutin de liste sera préférable aux candidatures individuelles. Dans chaque département, on pourrait donc former des listes homogènes de candidats qui affronteraient le scrutin en toute liberté.

[...]

Il faudra aussi définir les principes de la représentation populaire, les grandes lignes de l'administration du pays, la nature du pouvoir et le rôle des collectivités locales. Il y a ensuite les droits et devoirs des citoyens à déterminer, la garantie des libertés individuelles à fixer, l'égalité des citoyens devant la loi.

L'État doit-il être laïque? Les mots laïque et laïcité font très souvent peur aux croyants. Ils y voient un ensemble de lois restreignant la liberté religieuse et portant atteinte à leur foi.

A la vérité, il n'y a rien de cela. La laïcité n'a qu'un but : séparer le domaine spirituel du domaine temporel, cantonner les affaires religieuses dans leur domaine propre et ne pas permettre au pouvoir spirituel d'empiéter sur le terrain public; éviter qu'un cléricalisme envahissant et fanatique ne tente d'imposer sa loi aux citoyens de religions différentes ou qui ne pratiquent aucune religion.

La laïcité a donc à sa base la liberté religieuse garantie, la tolérance obligatoire vis-à-vis de la pratique de toutes les religions et de toutes les conceptions philosophiques [...]. L'État restant étranger à la vie intérieure des organismes religieux, ne s'immisçant en rien dans la pratique de la foi, sinon pour assurer la liberté de toutes les religions. Il se contentera de veiller

au maintien de l'ordre public et à ce qu'aucune religion ne gêne aucune autre et à ce que des déviations ou des manifestations de nature à porter atteinte à la souveraineté du pays, ou à son intégrité ne puissent avoir lieu sous couvert de religion [...] Il est indispensable que l'État veille à empêcher toute extension dangereuse du pan-islamisme, du sionisme ou de mouvements chrétiens à tendances politiques extra-nationales.

Personnellement, je verrais avec satisfaction les trois religions organisées par leurs fidèles respectifs en toute liberté [...]. L'État pourrait même, dans une certaine mesure, aider [ces associations culturelles] par des subventions réparties proportionnellement à leur importance numérique.

L'enseignement sera assuré par l'État. Ce service public est si important que l'État ne peut l'abandonner aux religions. Cet enseignement sera lui-même laïc, commun à tous les enfants, les culturelles devant assurer elles, en toute liberté, l'éducation religieuse de leurs ressortissants respectifs, en dehors des heures de classe.

[...]

Telles sont à mon sens les grandes lignes dont on peut s'inspirer en matière religieuse et culturelle.

La coexistence d'éléments ethniques différents appelle un libéralisme institutionnel souple. Et l'État doit rester sensible aux aspirations multiples de tous les groupes qui composent le peuple, celles des majorités, comme celles des minorités. L'intérêt supérieur du pays doit dans tous les cas primer, sans toutefois avoir à brimer ou à anéantir les oppositions par l'arbitraire de l'État. L'État doit rester ouvert pour que sa conquête s'effectue dans la légalité et dans l'ordre.

LE GRAND PRÉCURSEUR BERBÉRISANT : SI AMAR OU SAÏD BOULIFA (1865-1931)

Né vers 1865 à Adeni (Irjen, Grande Kabylie), Boulifa appartient à une famille maraboutique modeste (d'où le « Si » de son nom). Boulifa (contrairement à ce qu'écrivent M. Redjala et J. Déjeux) est bien son nom patronymique à l'État civil (français); en kabyle sa famille s'appelle At Belqasem u Aæmer : il est donc Amar fils de Saïd des Aït Belkacem ou Amar. Il est orphelin très jeune, mais a la chance d'être apparenté par sa mère à la puissante famille de notables caïdaux de Tamazirt, les Aæmer. Son oncle paternel fait donc scolariser son neveu orphelin à la toute première école ouverte en Grande Kabylie (1875), pour laquelle les candidats étaient alors rares.

Et ce concours de circonstances va être déterminant pour le restant de sa vie puisqu'il s'engage rapidement dans la carrière d'instituteur, la seule voie de promotion qui pouvait alors s'offrir à un jeune Kabyle d'origine modeste. Il est d'abord moniteur adjoint à Tamazirt, puis après un stage à l'École normale de Bouzaréah (1896), instituteur adjoint. D'après les documents — très incomplets — qui m'ont été remis par sa famille, il ne serait nommé instituteur primaire public qu'en 1922. A partir de 1890, il devient répétiteur de berbère à l'École normale puis en 1901, à la Faculté des Lettres d'Alger.

Dans son testament, daté du 20 octobre 1914, Boulifa se présente comme « professeur de berbère » à l'École normale et à la Faculté des Lettres d'Alger, ce qui laisse supposer qu'il a pu accéder au rang de chargé de cours de l'Université. C'est du reste avec ce titre qu'il signe un article de 1923 (cf. bibliographie, n° 7). Il prend sa retraite en 1929 et meurt le 8 juin 1931 à Alger (hôpital Mustapha). Il est enterré au cimetière de Bab-el-Oued (Alger). Il participe à la mission Ségonzac au Maroc (fin 1904-1905) d'où il ramène ses *Textes berbères de l'Atlas*.

Sans enfant, il institue ses deux neveux (Ahmed et Belkacem Boulifa), qui vivaient eux à Adeni, légataires universels. C'est de son petit-neveu, Salah Boulifa (fils de

Belkacem), lui-même instituteur à Adeni, que je tiens les informations et documents de ce dossier.

Pendant la guerre d'indépendance, l'ensemble de sa bibliothèque (qui, d'après les souvenirs des membres de sa famille, était considérable) et de ses documents, entreposés dans une petite maison à l'écart du village d'Adeni, sont détruits dans un incendie volontaire allumé par l'armée française qui craignait que la maison ne serve de refuge aux maquisards. La mère de Salah Boulifa a pieusement rassemblé les quelques rares papiers échappés au feu, parmi lesquels figurent son testament, deux documents administratifs relatifs à sa carrière, et le cahier de notes du voyage au Maroc.

Boulifa a été un berbérisant prolige ; il s'est intéressé — c'était d'abord un enseignant de berbère — principalement à la langue. Et il a pris très au sérieux sa fonction de pédagogue puisqu'il a élaboré la première véritable méthode d'enseignement (complète) de kabyle, fondée — avec plusieurs décennies d'avance — sur les principes de la pédagogie dite « directe » des langues. Antérieurement à Boulifa, on ne disposait que de grammaires descriptives, à la vocation pédagogique très limitée. Mais il s'est également activement penché sur la littérature et l'histoire de sa région natale.

Boulifa est l'auteur de :

Ouvrages

1. *Une première année de langue kabyle (dialecte zouaoua)*. A l'usage des candidats à la prime et au brevet de kabyle, Alger, Jourdan, 1897, 2^e édit., 1910, 228 p.
2. *Recueil de poésies kabyles (texte zouaoua)*, précédé d'une étude sur la femme kabyle et d'une notice sur le chant kabyle (airs de musique), Alger, Jourdan, 1904, XCII p. + 555 p.
3. *Méthode de langue kabyle (cours deuxième année)*. Étude linguistique, sociologique sur la Kabylie du Djurdjura. Texte zouaoua, suivi d'un glossaire, Alger, Jourdan, 1913, VII-XX p. + 544 p.
[345 p. de textes kabyles + glossaire : pp. 347-540 ; le glossaire a fait l'objet d'un tirage à part sous le titre : *Lexique kabyle-français* (Déjeux en fait par erreur deux ouvrages distincts dans sa notice).]
4. *Textes berbères en dialecte de l'Atlas marocain*, Paris, Leroux, 1908, IV p. + 388 p. + XXX p.
[dialecte tamaziyt : textes, traductions, observations grammaticales et glossaire].
5. *Le Djurdjura à travers l'histoire (depuis l'Antiquité jusqu'à 1830). Organisation et indépendance des Zouaoua (Grande Kabylie)*, Alger, Bringau, 1925, 409 p. + annexe arabe (10 p.) + 1 carte.

Articles et mémoires

1. Mémoire sur l'enseignement des indigènes de l'Algérie (réponse à une critique parlementaire), *Bulletin de l'enseignement des Indigènes* [Alger, Jourdan], 1897.
2. Le Kanoun d'Adni, texte et traduction avec une notice historique, *Recueil de mémoires et de textes, XIV^e congrès international des Orientalistes, Alger, 1905*. Paris, Leroux, pp. 151-178.
[le texte kabyle est repris dans *Méthode de langue kabyle* (cours de 2^e année), pp. 15-27].

3. Manuscrits berbères du Maroc, *Journal asiatique*, 10/6, 1905, pp. 333-362.
4. L'inscription libyque d'Ifir'a, *Revue archéologique* (Paris, PUF), LIII/2, 1909, pp. 387-415.
5. Nouveaux documents archéologiques découverts dans le Haut Sébaou (Kabylie), *Revue africaine*, LV, 1911, pp. 16-41.
6. «Nouvelle mission archéologique en Kabylie», *Bulletin archéologique du comité des travaux historiques et scientifiques*, (Paris), 1912, p. CCXXII-CCXIII (séance du 11 juin 1912 de la commission de l'Afrique du Nord).
7. Le Kanoun de la zaouïa Sidi Mansour (Aïth Djennad), *Mélanges René Basset*, t. I, Paris, 1923, pp. 79-86 (le document complet est repris en annexe dans *Le Djurdjura à travers l'histoire*).

Il est également annoncé sur une page intérieure du *Djurdjura à travers l'histoire* (1925) une étude intitulée :

— Trésors magiques de Kabylie, *Revue africaine*, mais elle ne semble pas avoir paru (du moins dans la *Revue africaine*).

J. Déjeux mentionne dans sa notice un inédit :

— *Journal de route (mission Segonzac), hiver 1904-1905. Exploration du Maroc (Bled es-Siba)...* 362 p.

J'ignore quelles sont ses sources, mais sa famille ne m'a jamais parlé de l'existence d'un document aussi complet.

Le cahier (original) qui m'a été remis doit appartenir à cet inédit qui, s'il existe encore, ne serait donc plus en la possession de la famille.

*

Les berbérisants français, ses maîtres et ses pairs, n'ont pas toujours été très indulgents dans leurs appréciations sur son œuvre scientifique. On en trouve des traces nettes chez André Basset et plusieurs témoignages oraux me l'ont confirmé. André Basset, le maître incontesté des études berbères pendant la période coloniale, semble avoir considéré les travaux de Boulifa comme peu fiables, y compris en matière kabyle où il manifeste parfois des réserves sur ses notations.

J'ai tendance à croire que cette attitude, assez injustifiée, était dictée par une réaction d'allergie universitaire devant l'engagement « berbère » marqué de Boulifa et, sans doute aussi, par une certaine réticence à reconnaître un « indigène » comme un pair.

Sur un cas au moins où l'on peut juger sur pièces (à propos du verbe *idir/dder* « vivre »), c'est Basset qui se trompait, ce qu'il reconnaît d'ailleurs lui-même fort honnêtement de longues années après (1955) dans une formulation très révélatrice :

« Seule une défiance exagérée vis-à-vis d'Abès et de Boulifa nous avait empêché d'en rechercher les notations ou d'en tenir compte. Il nous a fallu deux enquêtes personnelles [...] pour en apprécier la valeur [...] » (1959, p. 155).

On ne pouvait mieux dire la méfiance des berbérisants institutionnels français vis-à-vis de leurs « confrères » autochtones...

Je ne partage pas non plus le jugement plutôt sévère de Jean Déjeux sur la monographie historique de Boulifa : *Le Djurdjura à travers les siècles*. Elle est, en particulier pour la période moderne (turque), une bonne synthèse, surtout si l'on tient compte de sa date et du contexte historico-idéologique — ce qui s'impose en matière d'évaluation des sciences sociales.

Certes, il y a dans cet ouvrage de Boulifa — encore plus que dans tous les autres

— un parti pris « berbère et kabyle » sans doute excessif. Le sous-titre : « Organisation et indépendance des Zouaoua » annonce clairement la couleur ! Et il est vrai que cela donne une tonalité très partielle à cette étude où la glorification « nationale » kabyle est permanente. Mais je crois, s'agissant de quelqu'un qui n'était pas un historien professionnel, que le livre soutient honorablement la comparaison avec les travaux de la plupart des universitaires français de l'époque, chez lesquels l'idéologie et les thèmes coloniaux sont au moins aussi présents et pesants...

Et je suis assez surpris de cette absence de remise en perspective, car à ce compte, il n'y aurait pas grand chose à retenir de tous les travaux historiques français au Maghreb, au moins jusqu'à la Seconde Guerre mondiale : tous sont truffés de poncifs sur la mentalité et la psychologie sociale (transhistorique) des Berbères (et des Arabes)... ! Notamment leur origine « européenne » ou leur inaptitude à l'État... que l'on retrouve même chez les plus grands, les piliers de l'Université française au Maghreb au début du siècle.

Les Français ont longtemps écrit une histoire « française et européenne » du Maghreb, les intellectuels nationalistes arabophones ont développé un discours « arabo-islamisant » — largement repris après 1945 et jusqu'à nos jours par les spécialistes occidentaux des sciences sociales. Boulifa a tenté — sans doute trop tôt — d'écrire une histoire « berbère » de la Kabylie.

On peut estimer qu'il a eu un rapport trop passionnel à son objet d'étude, et même lui reprocher d'avoir été, avant l'heure, un « militant » fougueux de la culture berbère. Cela ne me paraît ni infamant, ni de nature à ôter à ses travaux tout intérêt scientifique. Cela serait même un travers assez bénin dans la mesure où le parti pris est si flagrant qu'il est aisé d'en tenir compte dans la lecture et l'exploitation de ses ouvrages. Ce n'est pas — loin de là — le cas de nombreux travaux actuels sur le Maghreb où un vernis pseudo-épistémologique et théorique n'a d'autre fonction que de masquer des orientations et présupposés idéologiques que l'on assume d'autant moins ouvertement qu'ils occupent les positions dominantes (voire de pouvoir).

L'apport scientifique de Boulifa, dans toutes les matières auxquelles il s'est intéressé, est à mon avis indéniable, même si ses formulations et son style datent, même si ses options personnelles détonnent (par rapport à son époque et encore par rapport à la nôtre où il ne fait toujours pas bon parler du Maghreb d'un point de vue Berbère !) et peuvent agacer certains.

Du reste, la lecture attentive des fragments de notes de voyage que nous publions, notamment les passages sur l'origine et l'histoire des Berbères, montre que Boulifa était un historien mesuré, bien informé et qui ne se laisse pas aller aux élucubrations courantes de l'époque y compris chez les universitaires. Ses appréciations sur la formation du peuplement berbère sont tout à fait modernes et contrastent très favorablement avec les fumeuses « théories celtiques, germaniques, grecques... » qui avaient alors cours.

Son œuvre est à la fois un témoignage interne varié, d'une grande précision sur sa société, et un acte de foi et d'amour pour la culture berbère.

*

Le journal de voyage qui m'a été remis se présente sous la forme d'un cahier d'écolier sans couverture, d'une écriture régulière assez serrée (voir passages reproduits en fac-similé). Les pages étant numérotées de 2 à 33, il y manque donc la première et la dernière page.

Le cahier correspond aux tout premiers moments de la mission (d'Oran au Rif marocain) et il est à souhaiter que les autres parties du journal, notamment celles concernant l'Atlas marocain sur lequel Boulifa a ramené d'abondants matériaux linguistiques et ethnographiques, soient retrouvées et publiées.

Ces notes de voyage étaient manifestement destinées à être publiées puisqu'elles portent de nombreuses annotations (d'une autre couleur) sur les pages de verso (non écrites) annonçant une version révisée; par exemple, au dos de la page 33 :

« La longue tirade qui suit gagnerait, il me semble, à être placée comme conclusion à la fin du travail. A réserver. ».

Sur la mission Segonzac elle-même, on pourra se reporter à :

— SEGONZAC (marquis de), *Au cœur de l'Atlas. Mission au Maroc (1904-1905)*, Paris, Larose, 1910, 794 p., 177 phot., 16 cartes.

— *Itinéraires au Maroc (1904-1905)*, Paris, 1910 (5 cartes).

CARNETS DE ROUTE MAROCAINS DE A.S. BOULIFA (Mission Segonzac : 1904-1905)

[...]

ORAN

Notre déguisement marocain ne devant se faire définitivement qu'à Tanger, selon les ordres du chef je ne me suis muni que du strict nécessaire : quelques objets de toilette, un complet de rechange, une paire de chaussures, trois chemises de couleur, six flanelles. Une casquette de voyage et un cache-poussière complétaient mes maigres bagages. Dans la petite malle qui enferme le tout, j'ai eu la mauvaise idée d'y joindre un beau complet arabe en drap bleu avec une ceinture en soie damassée et un magnifique manteau (burnous) vert foncé, couleur du Prophète. Ainsi attifé, je pourrai, pensais-je, me mettre au rang des Vizirs de Sa Majesté chérifienne et montrer ainsi la supériorité de l'élégance algérienne sur celle du Mor'reb Lqessa, dont les habitants sont encore tels que nous les a décrits Iben Khaldoun. Nous en reparlerons quand, étant chez eux et vivant avec eux, nous les connaissons davantage. Pour le moment l'idée du départ vers ce pays inconnu pour moi me préoccupe. Voulant me renseigner sur ce pays que j'allais parcourir, je vins à Oran deux jours plus tôt.

Grâce à des amis, je pus, dans les cafés maures du Village-Nègre, approcher des Marocains. M'intéressant plus particulièrement aux types du Sud, un Soussi qui exerce au Village-Nègre depuis bien des années la profession de cafetier, me fut amené à l'École Arabe-française. Après lui avoir fait part de mes projets, il me proposa de me faire conduire directement chez le Prétendant avec qui il est intimement lié. Celui-ci se chargerait de me faire parcourir tout l'Atlas jusqu'au Ras Loued (Sous). Les relations du cafetier avec le Prétendant m'ont été affirmées comme étant des plus authentiques.

Il y a quelques années, Moulay Mohammed, parti du Tafillelt, erra de zaouia en zaouia et après avoir parcouru tout l'Ouest marocain, pénétra en Algérie et vint s'installer à Oran n'ayant d'autres moyens d'existence que la charité publique. Très lettré et dévôt, son sort misérable intéressa bientôt notre cafetier qui lui donna l'hospitalité durant son séjour à Oran. Évidemment, le brave Soussi était loin de supposer qu'il hébergeait et abritait sous son toit un parent de Moulay Abd-Laziz sultan actuel, un chérif, un descendant de Moulay Idriss. Aussi, sa surprise fut grande lorsque plus tard il apprit que son hôte de passage, s'était déclaré prétendant au trône impérial. Le pauvre fqir Derquaoui qu'était Moulay Mohammed ne voulut pas passer pour un ingrat. Se souvenant de celui qui l'avait si généreusement traité durant son séjour à Oran, il adressa une lettre au cafetier tant pour le remercier de son hospitalité que pour l'engager à le rejoindre à Taza. Le Soussi, quoique touché de cette marque de gratitude, préféra rester ce qu'il avait toujours été. La vie calme et régulière qu'il mène au Village-Nègre depuis des années, la prospérité de son petit établissement et la sécurité lui ont paru très appréciables à côté de la vie agitée et aventureuse qu'il lui aurait été obligé de mener en s'attachant à la per-

sonne du Prétendant. Très flatté de l'invitation, l'intelligent Soussi se contenta d'aller rendre visite au Prétendant; celui-ci reçut très affablement le petit cafetier qui déclina adroitement l'offre qui lui était faite. Les relations entre eux ne restèrent pas moins intimes.

Ne pouvant pas profiter des propositions qui m'étaient faites pour me rendre directement dans la région de Taza, je lui demandai une lettre de recommandation qui en cas de besoin aurait pu me servir d'introduction et de protection auprès du Prétendant.

[...]

Le 5 novembre à 8 heures du matin, M. de Segonzac accompagné de M. de Flotte arrivent à Oran par le « Tell », bateau de la Compagnie Touache qui fait le service de la côte occidentale de la Méditerranée. Le collègue et coreligionnaire Zénagui avec qui j'avais fait connaissance depuis la veille fit les présentations.

Installés sur la terrasse d'un des cafés du Boulevard Séguin, nous causons très familièrement de nos projets et de nos espoirs. Des cinq membres de la Mission, M. Gentil seul manquait. Ne connaissant pas encore la cause de cette absence, j'en fus un moment inquiet. A ma question M. de Segonzac me rassure en m'apprenant que M. Gentil est déjà au Maroc depuis un mois et qu'à Tanger il viendra se joindre à nous. Heureux de revoir mon ami Gentil, je fais part au Chef de mes craintes que le Ramdhan, qui va avoir lieu sous peu, ne nous fasse pas perdre du temps. Tout en regrettant d'être mal renseigné sur l'époque à laquelle aura lieu le Ramdhan, M. de Segonzac me répond que ce qui importe le plus c'est d'arriver au Maroc et qu'une fois sur les lieux, il avisera de façon à perdre le moins de temps possible. « D'ailleurs, me dit-il, l'organisation matérielle de notre caravane nous demandera à elle seule bien des jours ». Un autre point. Connaissant les tracasseries des lois de l'Indigénat, je priai M. de Segonzac de nous faire délivrer à Zénagui et à moi, des passeports par la préfecture d'Oran; ce qui fut fait sans difficulté. A onze heures, je quittai mes compagnons pour rejoindre des amis chez qui j'étais descendu et qui tenaient à m'avoir chez eux et avec eux jusqu'au dernier moment.

Pour être libres les uns et les autres, le rendez-vous est fixé à ce soir à bord du bateau « Le Tell » où nos couchettes sont retenues. N'ayant donc plus rien à faire que d'attendre le départ du bateau, je prends congé de mes compagnons pour aller retrouver mes amis qui m'attendent à déjeuner.

Je cours les retrouver et passe toute l'après-midi et une partie de la soirée avec eux. La mission est évidemment le seul sujet de nos conversations. Préoccupés par les mille dangers auxquels nous serons exposés dans ces pays inconnus et sur lesquels se sont formées toutes sortes de légendes, mes braves amis ne cessent de me faire des recommandations. A dix heures du soir, je m'embarque et prends possession de la couchette qui m'est destinée; quelque temps après MM. de Segonzac, de Flotte et Zénagui me rejoignent à bord. L'heure du départ approchant j'embrasse les amis et les remercie des mille souhaits qu'ils formulent pour moi et pour la réussite de toute la Mission. Pour les tranquilliser je leur promis de leur donner de mes nouvelles toutes les fois qu'il me serait possible de le faire, car sans rien connaître encore du Maroc, je prévoyais que la communication avec eux, du Blad Essiba, sera peut-être un peu difficile ou tout au moins très lente. Dans tous les cas je les priai de ne pas trop s'inquiéter si plus tard il arrivait un moment où mes lettres deviendraient rares.

Il est onze heures du soir quand notre bateau traverse la passe du port et, obliquant à gauche, il prend la direction de l'Ouest. La nuit est calme, la mer est belle. Une demi-heure après chacun gagne sa couchette pour prendre un peu de repos.

Dimanche 6 novembre

Je dormais d'un profond sommeil lorsque le bruit du treuil mis en mouvement me réveille. Le bateau est presque arrêté. Je me lève et tire ma montre : 5 heures et demi. Voyant qu'il est encore de trop bonne heure et que nous sommes devant Beni-Saf où nous faisons relâche, je me recouche jusqu'à 7 heures. Le petit déjeuner pris, nous montons sur le pont. Comme aucun de nous n'a manifesté le désir de descendre à terre, M. de Segonzac nous propose de visiter certaines de ses cantines sur lesquelles il a quelques inquiétudes à cause des instruments qu'elles renferment. La traversée de Marseille à Oran ayant été un peu agitée il est à craindre qu'il n'y ait des dégâts dans les dites cantines. Celles-ci ouvertes, nous remarquons avec plaisir que tous les instruments qu'elles renferment sont en parfait état. Parmi les nombreux colis que M. de Segonzac a emportés avec lui pour les besoins de la Mission, se trouve une boîte renfermant un gramophone avec une douzaine de disques, le tout offert par les magasins du Louvre. Or cette petite boîte seule, par un hasard malencontreux, a un peu souffert, quelques disques d'airs

orientaux ont été cassés ; le pivot du gramophone qui fait mouvoir les disques, lorsque l'appareil fonctionne est un peu faussé. Mais notre désappointement manifesté par le cri général « quel dommage ! » se dissipe bientôt. Le commandant du Tell fait appeler son mécanicien-chef qui s'empare de l'appareil et le démonte en partie. La tige du pivot soumise à la pression de l'étau fut bientôt redressée. Remis sur son axe le pivot qui supporte la plaque métallique tourne perpendiculairement et empêche le moindre frottement de la plaque sur les parois du plan horizontal de la boîte. Pour montrer que la réparation a été parfaite, M. de Segonzac nous fait entendre quelques airs qui sont rendus assez nettement : une marche égyptienne de t'ebel et de r'ita est particulièrement parfaite. Nous voilà donc rassurés ; dans nos moments d'ennui, de spleen, le gramophone sera une belle et agréable distraction, tant en mer qu'en Blad-Essiba.

Il est midi et demi quand le bateau lève l'ancre et reprend la direction de l'ouest vers Nemours que nous atteignons à 3 heures de l'après-midi. Depuis Beni-Saf, la côte devient de plus en plus monotone tant par son aridité que par le manque d'abri qu'on y remarque. Les coteaux qui dominant sont nus ou couverts de broussailles (lentisques ou cistes). Rachgoun que nous avons aperçu sur notre droite en partant de Beni-Saf n'est intéressant que par son phare. Vers les 2 heures on m'a montré du bord, avant d'arriver à l'embouchure de la Tafna, les ruines de Hounaïen où se trouvent paraît-il quelques gisements de minerais de fer et de cuivre ; on y rencontre également des carrières de marbre ; le tout semble être à l'état d'exploitation ; au fond de la petite baie de Hounaïen, on aperçoit en effet un petit vapeur qu'on croit être là pour prendre sa cargaison de minerai qu'il doit transporter en Angleterre.

Après avoir doublé le cap Setti formé de hautes falaises, nous relâchons devant Nemours, village situé à l'embouchure de l'Oued. A notre arrivée quelques embarcations furent aussitôt mises à l'eau pour assurer tout d'abord le service des passagers qui voudraient débarquer. Comme nous ne devons partir que fort tard dans la soirée nous avisons aux moyens de « tuer le temps ». Pendant que M. de Segonzac et le second du Tell M. Roquette se dirigent en barque vers le cap Setti pour chasser le ramier qui vit en bandes sur les rochers escarpés qui surplombent la mer, M. Flotte, Zénagui et moi prenons une barque et allons débarquer aux quais de la ville (?) de Nemours ! Quais de la ville ! c'est là une façon de parler de beaucoup de municipalités algériennes dont la plupart sont atteintes de la monomanie des grandeurs. Nemours n'est qu'un simple poste militaire de frontière, autour duquel sont venus se grouper quelques colons et un certain nombre de commerçants juifs ou espagnols. En entrant dans le village que l'on voit à peine de la mer par suite des sables amoncelés sur la plage qui compose le port, on a l'impression, avec ses allées droites et plantées de platanes, de se trouver dans une cité qui a cru un moment à sa prospérité, à son avenir florissant. L'état délabré de beaucoup de constructions presque abandonnées, le regard étonné des habitants qui vous dévisagent sottement lorsque vous parcourez une rue quelconque, comme s'ils attendaient le messie devant venir apporter un peu de soulagement à leurs misères, ou procurer un peu de divertissement à leur vie monotone, à leur oisiveté amère, tout cela montre que Nemours se meurt ; que tous les projets formés sur son avenir s'écroulent d'eux-mêmes. Ce fait n'est malheureusement pas particulier à Nemours. Il se retrouve dans beaucoup de centres de colonisation créés trop précipitamment. Nemours végétera encore quelques temps grâce à sa proximité avec la frontière, mais le jour où cette frontière reculera de quelques lieues vers l'ouest, Nemours disparaîtra ; ne pouvant même pas faire un petit village de pêcheurs, car sa large baie trop ouverte exposée à tous les vents ne présente aucun abri ni refuge en cas de mauvais temps. Le projet d'une jetée qui coûterait quelques milliers de francs ne donnerait aucun résultat ; la baie manque de profondeur et le futur abri ou refuge projeté sera d'ailleurs vite hors d'usage par suite des quantités de sable qu'y déverse chaque hiver l'Oued. Actuellement il n'y a pas d'endroit qui puisse permettre d'embarquer ou de débarquer des marchandises à pied sec. Comme dans tous les ports marocains, pour charger ou décharger une barcasse, des hommes de peine sont obligés d'aller dans l'eau jusqu'à la ceinture. Par suite du peu de sécurité qu'offre la baie, la barcasse débarrassée de sa marchandise est aussitôt retirée de la mer et traînée sur la plage loin des vagues. Tel est le « port de la ville de Nemours » qui n'a en fait de trafic, que l'arrivée et le départ des milliers de marocains qui viennent chaque année faire les moissons en Algérie. Le jour où un point de débarquement ou d'embarquement plus propice sera installé vers l'Ouest, à l'embouchure de la Melouya par exemple, Nemours aura vécu, Nemours s'éteindra étouffé par ses ruines et par son manque d'activité.

Après avoir serré la main à mon ami Vaudel, ancien camarade de classe que j'ai eu le plaisir de rencontrer là, exerçant la fonction de commissaire de police, je remonte à bord avec mes compagnons de Flotte et Zénagui. Il commence à faire nuit et nos chasseurs ne sont pas encore

de retour. Il est 6 heures et demie quand tout d'un coup j'entends la voix du lieutenant Rouquette donnant des ordres pour hisser la barque qui leur a servi à faire la course. Du gibier, il n'y en a point. Plaisantant M. Rouquette, je lui fais remarquer qu'il n'est pas digne d'être du pays de Tartarin. « Té, est-ce de notre faute si ces cochons de ramiers n'ont pas voulu aujourd'hui se laisser tirer ? alors que l'autre fois j'en ai abattu six d'un seul coup de fusil ! » Sur ce, il s'éloigne et va déposer son fusil dans sa cabine. Cette malchance l'a rendu de mauvaise humeur toute la soirée. Il peste contre tout le monde, les hommes de service à bord du Tell sont fortement houspillés, les Arabes qui embarquent quelques marchandises, rudoyés. Mais connu de tout ce monde pour être la bonté elle-même, on le laisse dire, crier, injurier même, sans songer à lui faire la moindre réplique. C'est qu'en effet le lieutenant Rouquette est malgré cette rudesse, qui n'est d'ailleurs qu'extérieure, le meilleur des hommes qu'on puisse rencontrer ; doué d'une parfaite santé et d'un excellent caractère, un peu vif parfois mais au fond très bon, M. Rouquette est d'un commerce des plus agréables. Par ses gauloiseries marseillaises il nous fera pleurer de rire plus d'une fois. Ainsi ce soir pour lui faire oublier cette partie de chasse, M. de Segonzac l'a invité avec le capitaine Lakanal à prendre le thé avec nous. Quelques verres de champagne accompagnés particulièrement par certains airs d'opéra débités par le gramophone suffiront pour remettre tout le monde en gaieté. L'habile mécanicien qui avait réparé notre appareil fut également invité ainsi que le second à venir trinquer avec nous. Au champagne, le Commandant se lève et prend la parole tant en son nom qu'au nom de ses officiers pour nous souhaiter une bonne santé, chose si utile surtout pour nous qui allons dans des pays retirés, lointains, pour l'amour et la grandeur de la Patrie, pour le bien de la civilisation et de la science, nous exposer non seulement à des maladies, au fanatisme des Marocains, mais aux mille dangers de toutes sortes qu'encourt toujours l'explorateur qui est appelé à vivre dans un pays inconnu et au milieu de gens inconnus et barbares. Il termine en nous adressant ses plus sincères félicitations pour notre courage et en faisant les vœux les plus complets pour la réussite de la Mission. Après ces paroles si touchantes du Commandant, notre chef, M. de Segonzac se lève à son tour pour remercier le commandant, d'abord de l'accueil si cordial qui nous est réservé à bord du Tell, puis des paroles si encourageantes qu'il a bien voulu formuler pour nous et pour la réussite de notre Mission. Ayant satisfait aux usages qui veulent qu'on ne peut, en société, toucher au « Champagne » sans qu'on ait à débiter ou à entendre un speech quelconque, nous nous séparons et gagnons nos cabines respectives. A minuit le bateau lève l'ancre pour se diriger vers Mellila que nous atteignons à 6 heures du matin.

Lundi 7 novembre

La mer étant toujours calme, le Tell après quelques coups de sonde jette l'ancre en s'approchant de la côte le plus qu'il pût pour faciliter le débarquement des quelques tonnes de marchandises destinées à Mellila. Ces marchandises consistent particulièrement en sucre et en cotonnade que les commerçants juifs ou espagnols revendent aux Rifains. Étant ici pour toute la journée, il est convenu que nous descendrons à terre dans l'après-midi. La matinée passée à bord est employée à des causeries intéressant le pays ; M. de Segonzac nous retrace les circonstances à la suite desquelles il fut amené à Mellila il y a quelques années dans son exploration du Rif. D'après lui, les Rifains ne peuvent descendre que des tribus barbares qui au VI^e siècle avant J.C. ont envahi le midi de la France et l'Espagne. Les yeux bleus de certains Rifains font même penser au sang germain coulant dans les veines de ces indomptables montagnards. Il y a là une hypothèse un peu hasardée, comme le sont d'ailleurs toutes celles qu'on peut formuler au sujet de la formation des races ou plutôt des différents éléments composant une race. Qu'il y ait eu en des temps très reculés et que l'histoire arrive à peine à préciser des Germains, des Gaulois ou des Ostrogoths qui, poussés par le besoin ou l'intérêt, le détroit de Gibraltar traversé, se soient répandus dans le Tell marocain pour vivre de la vie indigène en s'assimilant aux habitants, la chose est possible et très vraisemblable. Mais de là, arriver à une généralisation qui ferait descendre tous les Rifains d'une race germanique serait une conclusion qui n'aurait aucune base et que ni l'histoire ni les ethnographes n'admettraient. Les Rifains ne sont pas plus d'origine germanique ou celtique que leurs frères les Kabyles du Jurjura ou de l'Aurès chez qui le type blond abonde. Les connaissances historiques et ethnographiques sur l'Afrique du Nord, connaissances qui deviennent de plus en plus précises, ne nous permettent plus aujourd'hui d'admettre les hypothèses émises sur l'origine des blonds en Afrique. D'ailleurs bien antérieurement aux Invasions des Barbares (Vandales) et autres, le célèbre navigateur phénicien Hanon signale dans ses « relations de voyages » tant sur les côtes de la Méditerranée que sur celles de

l'Atlantique l'existence de types blonds. La conclusion est que la race autochtone appelée généralement la race berbère a eu de tous les temps des bruns, des blonds. Vu les innombrables invasions qui se sont déchaînées sur cette Afrique du Nord, il n'y a pas de doute qu'un sang étranger se soit mêlé au sang indigène. Pour toute preuve c'est, sans parler des Touareg, le nombre considérable de berbères noirs rencontrés dans les régions les plus retirées de l'Atlas. Mais il y a un fait certain, c'est que malgré ces mélanges de sang, malgré ces croisements volontaires ou imposés, malgré l'influence des civilisations les plus avancées, le Berbère de nos jours est à peu de chose près le même que celui dont les historiens anciens ou modernes nous ont laissé le portrait. Blanc ou noir, brun ou blond, Kabyle ou Rifain, Chleuh ou Chaoui, il est ce qu'il était hier; le Berbère s'est conservé non seulement dans ses traits physiologiques qui le caractérisent mais aussi et surtout dans ses moeurs, dans ses traditions plus antiques et dans sa langue maternelle.

C'est une chose vraiment remarquable et à laquelle on ne peut penser sans éprouver le plus grand étonnement que de voir le Berbère conserver encore sa langue primitive quoiqu'elle n'ait jamais eu de littérature, celle-ci n'étant pas une langue écrite. Trois langues, le grec, le latin et l'arabe (littéraire) qui ont successivement, à des époques données, remplacé même dans cette Afrique du Nord le langage « incompréhensible » des Berbères, ces trois langues qui ont été si riches, qui ont chacune une littérature des plus florissantes, sont devenues des langues mortes — alors que la langue des Berbères est encore une langue vivante, une langue qui se parle depuis la côte de la Méditerranée jusqu'aux bords du Niger et depuis le Nil jusqu'à l'Atlantique. L'axiome kabyle qui dit : « tout ce qui naît et qui se développe meurt » semble s'être appliqué aux différentes civilisations qui se sont succédé dans cette Afrique du Nord; si la langue berbère a résisté, si elle s'est conservée jusqu'à nos jours c'est parce que la seconde partie de cet axiome ne lui est pas applicable car il faut avouer que n'étant pas une langue écrite, elle ne s'est jamais développée; ce manque de culture lui a permis de vivre longtemps et même de vieillir sans mourir. Si parfois elle se trouvait écartée du monde officiel, des discussions philosophiques ou littéraires, si dans la vie extérieure elle était souvent remplacée par le latin ou l'arabe, dans l'intimité elle reprenait vite sa place auprès de ses fils savants ou poètes, philosophes ou théologiens, grammairiens ou simplement lettrés. Malgré la grande facilité avec laquelle le Berbère s'assimile les choses du dehors, sa ténacité à vouloir conserver outre sa langue primitive, ses traditions et ses moeurs, fait que nous sommes obligés de reconnaître grâce à l'histoire que le berbère de nos jours ne diffère guère dans ses principaux caractères, de celui d'il y a mille ans.

Pour terminer cette longue tirade, je priai mes auditeurs de m'expliquer l'existence et l'origine des bruns non seulement du midi de la France, mais de toute l'Espagne et d'une grande partie de l'Italie en leur rappelant que toute cette partie de l'Europe fut depuis Annibal connue des Africains, qui traversant les Pyrénées et les Alpes allèrent porter la terreur dans Rome! Quand on pense aux flots humains jetés sur l'Europe méridionale depuis Tariq' jusqu'aux princes almoravides venus du Sud de l'Oued Dra (Saguia Lh'amra) pour régner sur l'Espagne et sur la Méditerranée avec les Baléares, la Corse et la Sardaigne comme points de ralliements, on se demande si, malgré tous ces bouleversements, malgré les nombreuses invasions qui se sont produites et dans tous les sens de cette partie de l'Afrique du sud au nord, de l'est à l'ouest, on se demande, dis-je si malgré ces immigrations forcées ou volontaires, il est réellement permis d'épiloguer sur l'origine des races qui occupent actuellement les bords de la Méditerranée! Les églises seules ont voulu par la religion faire des castes et cultiver, pour mieux régner, la haine dans le cœur des enfants d'une même famille — l'Humanité. Ce sont ces sentiments sur lesquels je revenais souvent durant nos causeries qui me valurent plus tard le titre « d'anticlérical » que mon compagnon et coreligionnaire Zénagui avait bien voulu m'attribuer. La formidable exclamation accompagnée de gestes démesurés pour annoncer sa découverte, me fit voir qu'il ne comprenait rien de ce que nous disions. A midi le capitaine Rouquette nous fait dire que la barque qui doit nous descendre à terre nous attend. Ayant fini de déguster notre café, nous nous levons, les uns munis d'appareils photographiques, les autres d'une simple canne. Le but de notre descente est de tenter d'obtenir du prétendant l'autorisation d'aller visiter le lac de Bou-A'reg qui est à 5 kilomètres à l'est du poste espagnol; pour nous faire conduire, l'agent espagnol de la Compagnie Paquet nous adjoint un Rifain qui doit nous servir de zettat et d'introduit auprès de l'« Oukil » du prétendant. Aux portes de Mellila presque sur la partie est de la plage sont deux camps; en territoire espagnol sous la protection des blockhaus en maçonnerie sous forme de tours, est le camp des réfugiés rifains et de quelques soldats du Sultan, tandis qu'en face, à quelques centaines de mètres de là se trouve celui des troupes du prétendant qui

sur la frontière surveillent Mellila et les troupes du Sultan. Outre cette fonction, les disciples du Prétendant sont chargés de percevoir sur toutes les marchandises destinées à Mellila ou sortant de Mellila. Un service d'octroi au profit du Prétendant est donc institué aux portes de Mellila. Un oukil, percepteur militaire et politique, y est installé en permanence et c'est auprès de lui que nous nous rendons. A une cinquantaine de mètres d'une large bâtisse en forme carrée, notre voiture s'arrête et le cocher nous apprenant qu'il ne peut aller plus loin, nous invite à descendre. Notre guide nous fait comprendre que les Européens ne doivent pas dépasser cette limite sans l'autorisation de l'oukil. Pour se conformer aux conventions établies, notre Rifain nous prie de l'attendre là, pendant que lui, se dirigeant vers la bâtisse, y pénètre pour informer l'oukil de notre visite. Quelques minutes après notre guide reparait et nous fait signe d'avancer. La bâtisse de forme carrée, mur en pisé de 2,50 à 3 mètres de hauteur a l'aspect d'un caravansérail. Des hommes armés du Remington se tiennent accroupis sur le seuil de l'unique entrée donnant accès dans l'intérieur de l'enceinte. C'est là que se fait la vérification des marchandises devant payer des droits. C'est là aussi que tous les Rifains qui désirent entrer à Mellila, déposent leurs armes. A l'intérieur de cette enceinte, est une vaste cour autour de laquelle sont de nombreuses pièces servant les unes de logements à l'oukil et à ses hommes de garde, les autres de magasins renfermant les céréales, du sucre, du thé, des étoffes et probablement des armes aussi. Dès notre entrée nous apercevons un homme affairé au milieu d'Israélites et Rifains, occupé à vérifier les marchandises que ceux-ci déballent dans la cour. Après un examen rapide, il les estime et fixe la taxe à payer, avec une voix qui ne demande pas de réplique. D'une grande taille, âgé d'une cinquantaine d'années, il a, avec sa barbe grise taillée à la marocaine, une physiologie très énergique. Sa tenue est des plus simples. Il n'a aucun signe extérieur indiquant le commandement qui lui est confié. Occupé avec ses aides au contrôle des marchandises soumises à son examen, notre présence semble lui être des plus indifférentes. Notre demande exposée par notre guide a été catégoriquement repoussée, sous prétexte du manque de sécurité qu'il y a pour les Européens, d'aller visiter cette Sebkha. Ce refus ne m'étonne pas, lorsque dès notre arrivée j'ai pu constater le dédain mêlé de méfiance que tous ces farouches Rifains laissent percer dans leurs regards. Ceci provient comme il est facile de le constater par tout le Maroc, non pas de la haine que le musulman peut avoir contre le chrétien, mais de ce que le Marocain berbère est d'une façon générale très jaloux de son indépendance, qui de jour en jour se voit très menacée. Rifain, Chelhi ou Amazir' ils ne voient dans l'Européen, aussi bien que dans tout individu du Makhzen, que des espions dont le but est de les trahir et de vendre leur pays, selon leurs expressions.

Après avoir pris quelques clichés, nous rentrons à Mellila dont nous faisons le tour en une demi-heure. Le petit fort où résident les autorités espagnoles est dans un état de délabrement tel que l'on ne rencontre que des baraques construites en briques ou en pierre sèche. On rencontre de ci de là des murs qui tombent en ruines de vétusté. A côté de cet état de délabrement du poste de Mellila, nous voyons des officiers tout chamarrés de galons d'or, galons qui leur montent jusqu'aux épaules. Malgré l'allure martiale qu'ils s'efforcent de prendre, certains que j'ai pu apercevoir semblent gênés dans leur uniforme; l'oisiveté paraît fortement les étreindre. Les jeunes, et ils sont nombreux parmi les officiers, vont au café où (au quartier même) ils se livrent à des parties de cartes interminables. Là, devant la chambrée, en négligé, dans la rue où passent et repassent des Rifains, se remarquent des groupes d'officiers et de sous-officiers en savates qui n'ont rien de convenable dans leur tenue. Sans parler de ce que peuvent en penser les Marocains, cette tenue débraillée ne peut inspirer au soldat même aucun respect si nécessaire à l'esprit de discipline. Ce qui nous choque semble cependant naturel au soldat espagnol qui n'est pas plus éduqué en fait de tenue que son supérieur... Il est très bizarre ce soldat en espadrilles et sans chaussettes! Cependant quand on tourne la tête, on aperçoit au milieu de baraques en briques ou en planches un petit parc d'artillerie où se trouvent réunis les différents modèles de canons de campagne. Sans ces engins modernes, l'accoutrement baroque de l'artilleur espagnol ferait facilement déprécier le peu d'organisation de l'armée espagnole. Le fait est que le luxueux uniforme de l'officier est par trop criard à côté de la méchante tunique du soldat qui semble très gêné dans ce pantalon trop court et très serré entre les cuisses.

Pour conclure, Mellila m'a produit une bien mauvaise impression, quant à l'installation des Espagnols qui n'indique rien de stable. Les Espagnols semblent n'être là que provisoirement. Cependant le mouvement commercial semble être des plus actifs. Chaque jour ce sont des centaines de Rifains qui y viennent écouler les produits de leurs récoltes, des peaux, des cires, du miel et de la laine. Mellila leur fournit en retour du sucre, du thé, des cotonnades, des épices,

de la verrerie, quelques ustensiles en fer émaillé : bols et assiettes. Mellila fait surtout beaucoup de contrebande d'armes et de munitions de guerre. Le moindre Rifain se trouve être en possession d'un Remington ou d'un Martini. La légendaire et longue Mokeh'la ne se trouve plus que chez quelques montagnards de l'intérieur où la pauvreté extrême les empêche de remplacer cette arme trop primitive par un fusil plus perfectionné. Cet amour des armes est un indice d'un caractère guerroyeur du Berbère. Comme son frère du Jurjura, le Rifain, aussi bien que l'Amazir', vendra facilement son troupeau de chèvres, se dessaisira volontiers de sa paire de bœufs avec laquelle il laboure son lopin de terre, pour avoir en place une arme, un fusil perfectionné, qu'il exhibera avec orgueil tant à la djema'a qu'au marché. Cet amour se manifeste aussi dans la propreté avec laquelle le Berbère tient constamment son arme. N'étant pas en un lieu de danger, le Rifain aussi bien que le Chelhi met toujours son fusil dans une housse, sorte de fourreau de laine pour le protéger contre l'humidité. A la maison le fusil est toujours pendu ou posé dans un endroit sec. Pour bien en connaître le fonctionnement et le mécanisme, il s'ingéniera à le démonter et à le remonter plusieurs fois afin que si son arme venait à se détraquer, il puisse le cas échéant acheter et remplacer la pièce manquante. C'est ainsi que l'on trouve facilement au Maroc des fusils ou autres avec la crosse d'une vraie Mokeh'la.

Mellila qui ne vit que par le commerce peut devenir un centre important le jour où après une étude plus approfondie, il sera prouvé que la Sebkhâ peut être utilisée par la navigation. D'aucuns parlent même d'en faire un second Bizerte.

L'état actuel de Mellila me porte à croire que les Rifains peuvent facilement s'emparer de ce poste si mal défendu tant du côté de la mer que du côté de la terre. Après avoir fait l'acquisition de quelques cartes postales, n'ayant plus rien à faire à terre, nous regagnons notre bateau qui continue sa manœuvre de déchargement de marchandises apportées de Marseille. A 4 heures et demie nous nous retrouvons à bord du Tell qui ne lèvera l'ancre pour continuer sa route vers Tittaouin qu'à 7 heures du soir.

Mardi 8 novembre

Après une nuit d'une excellente traversée nous nous trouvons en face de Tittaouin. Voulant jouir d'un coup d'œil de cette côte rifaine et de la magnifique baie dans laquelle nous venons d'entrer, dès 5 heures et demie je monte sur le pont et me mets pour mieux voir sur la passerelle près du Commandant Lakanal. Juste devant nous, Tittaouin, en une masse blanchâtre, se présente à ma vue. Bâtie en amphithéâtre sur un col qui domine la mer, Tittaouin encadrée de hautes montagnes, forme une cité pittoresque et produit dans son ensemble une impression des plus agréables. Ses constructions à terrasses et blanchies à la chaux rappellent une cité orientale. Tittaouin n'a ni port, ni abri. Les bateaux qui y relâchent se contentent de s'approcher de la côte le plus qu'ils peuvent. Ayant jeté l'ancre dans la baie près d'une côte très basse, des barcasses, selon le système employé dans tous les ports du Maroc, viennent prendre livraison des marchandises destinées aux commerçants de la région. Comme on le pense, c'est là un système de chargement et de déchargement des plus défectueux; outre la perte de temps considérable que nécessite l'emploi de barcasses, il arrive fréquemment que par une mer houleuse il est impossible de prendre ou de laisser des marchandises; les bateaux pour éviter le remous et le voisinage d'une côte souvent dangereuse, lèvent l'ancre et regagnent le large. Quant aux barcasses, mises en mouvement par des rameurs, elles sont, devant une mer agitée, tout simplement retirées de l'eau et mises à l'abri contre la furie des vagues. Cependant la baie de Tittaouin ne paraît pas bien dangereuse même en cas de très mauvais temps; elle est large et profonde. Sa proximité avec Gibraltar permet elle aussi aux divisions anglaises de venir dans les eaux de Tittaouin faire des exercices de manœuvre et de tir. C'est ainsi que le jour de notre arrivée devant Tittaouin, des cuirassés anglais exécutaient des manœuvres de toutes sortes autour de nous. Repartis à onze heures du matin pour Gibraltar, nous avons laissé sur notre gauche des cuirassés embossés près de la côte en deçà du cap Ceuta qui s'exerçaient au tir à longue portée sur des cibles immobiles ou sur des buts marqués par de simples fanions.

Ces forteresses flottantes évoluant avec aisance dans les eaux bleues de la baie de Tittaouin sont des plus imposantes. Devant nous se détache le promontoire de Ceuta sur la crête duquel les Espagnols ont installé quelques fortins de peu d'importance. Il y aurait eu là une place de guerre de premier ordre si Ceuta avait été convenablement fortifié; situé à l'entrée du Détroit comme Gibraltar il aurait facilement tenu en échec la formidable place de guerre que les Anglais ont installée à Gibraltar. La hauteur et la déclivité des pentes qui forment le promontoire de Ceuta, vers la partie est, permettraient facilement à des batteries de gros calibre installées sur

le sommet de défendre l'accès de la baie dont les Anglais font actuellement leur champ de manœuvre. Le canon qui tonne, la présence des nombreux cuirassés anglais échelonnés le long de la côte depuis Tittaouin jusqu'au pied même des fortins de Ceuta, tout cela indique combien les Anglais sont maîtres et maîtres absolus de toute cette partie de la Méditerranée. Il semble que les Anglais venant là se livrer à des manœuvres de guerre se rendent parfaitement bien compte de l'importance des lieux qu'ils cherchent avant tout à faire entrer dans leur zone d'influence. D'ailleurs, la présence fréquente de leurs cuirassés et la longue portée de leurs canons dont l'écho de leurs coups se répercute dans les montagnes refoua ne peuvent qu'augmenter leur prestige aux yeux des Rifains.

[...]

Il est trois heures et demie, lorsque le Tell jette l'ancre dans le port de Gibraltar. Ayant du temps devant nous, une petite promenade en ville nous a permis de jeter un coup d'œil sur cette cité formidable par sa situation et son armement. Les nombreuses batteries qui couvrent jusqu'au sommet tout le rocher de Gibraltar au pied duquel sont le port, les arsenaux et les différents ateliers, font de ce port quelque chose d'imprenable. Ce rocher fortifié dans toutes ses parties placé juste à l'entrée du Détroit, isolé de tous points dominants, n'est accessible ni du côté de la terre ni de celui de la mer. Grâce à l'énorme matériel de guerre qui y est entassé, Gibraltar empêchera l'accès ou la sortie de la Méditerranée lorsqu'il le voudra. Gibraltar, Malte et Suez feront de ce lac intérieur un filet dangereux en cas de conflit européen.

Gibraltar n'est pas seulement un port militaire de premier ordre, son état commercial me paraît des plus prospères. Quoi qu'il advienne, jamais Tanger n'arrivera à lutter contre Gibraltar qui est non seulement mieux abrité, mais qui est aussi mieux pourvu de matériel d'embarquement et de débarquement. Ce perfectionnement de matériel que Tanger n'aura pas encore de longtemps, fera de Gibraltar le port préféré des compagnies de navigation et des agents de maisons de commerce. Gibraltar est dans son ensemble une cité des plus coquettes. Bâties en amphithéâtre les maisons d'habitation blanchies à la chaux ressemblent par leur aspect aux casernes, aux ateliers et aux docks du port; sans la présence des nombreux cuirassés croiseurs et torpilleurs ancrés dans le port militaire, le voyageur qui débarque prendrait facilement Gibraltar pour une cité d'hivernage ou d'estivage tant l'aisance et la propreté semblent y régner partout. J'ai été réellement frappé du petit nombre de soldats et marins rencontrés dans les rues. Avant la sortie des ouvriers de leurs ateliers, la grand'rue que nous avons parcourue d'un bout à l'autre est en temps ordinaire peu mouvementée. Les quelques personnes que l'on y rencontre n'ont rien qui indique en elles, tant par leur tenue que par leurs allures, des gens oisifs, la plupart des cafés et brasseries sont presque déserts. La sortie des ouvriers ne provoque aucun brouhaha. Par groupes de cinq ou six, les ouvriers causent sans crier, sans élever la voix. Regagnant leurs domiciles respectifs, il semble que le sujet de leurs conversations ne roule que sur leurs métiers. Au fait, on est frappé de voir dans l'élément ouvrier qui est en partie espagnol, le caractère calme et froid de l'Anglais. Au risque de me tromper, je trouve là au point de vue psychologique, une remarque des plus intéressantes. Par l'éducation et la discipline, l'Anglais est arrivé à s'imposer, à imprimer son caractère dans un type, qui chez lui, passe pour être le plus braillard, le plus exubérant du monde. Commerçant ou ouvrier, l'Espagnol de Gibraltar forme ainsi que le Juif qui y est élevé, un type à part. Cette distinction de Gibraltaïen, Espagnol ou Juif, les Marocains eux-mêmes la font très aisément surtout dans le monde commercial. C'est ainsi que par l'intermédiaire des Israélites sujets anglais [Gibraltar] est en relation avec tous les centres du Maroc; c'est [par leur intermédiaire] que l'Angleterre occupe et inonde tous les marchés [marocains] par ses produits manufacturiers [...].

GOUVERNEMENT GÉNÉRAL

DE L'ALGÉRIE

SERVICE DES AFFAIRES INDIGÈNES

ET DU

PERSONNEL MILITAIRE

REPUBLIQUE FRANÇAISE

ALGER, le 26 JUIL 1920

nr. 1410

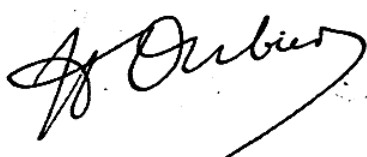
Monsieur le Professeur,

Vous avez bien voulu accepter, pendant l'année Scolaire 1920, d'enseigner les Eléments des Cours de langue berbère aux Interprètes Stagiaires Elèves du Cours Préparatoire au Service des Affaires Indigènes. Il m'a été rendu compte que ces Interprètes Stagiaires avaient suivi votre cours avec application et qu'à l'examen final ils avaient fait preuve de connaissances sérieuses, montrant ainsi qu'ils avaient tiré le meilleur profit de votre enseignement.

Je suis heureux de vous témoigner toute ma satisfaction en constatant ce résultat, et je vous adresse mes remerciements, et mes vives félicitations.

Veillez agréer, Monsieur le Professeur, l'assurance de ma considération très distinguée.-

Pour LE GOUVERNEUR GÉNÉRAL DE L'ALGÉRIE ABSENT
Le Secrétaire Général du Gouvernement



Monsieur BOULIFA Professeur des Lettres
ALGER

la conclusion à la suite laquelle il fut amené à mettre
 il y a quelques années dans son exposition du Ref. Papié
 de la Réfaire au point de vue que les faits sont en
 au VI^e siècle avant J. C. ont eu lieu à l'ouest de la France
 et l'Espagne. Les gens de ces régions s'étaient fait main
 tenir au sang germanique, surtout dans le nord et est
 indistincte montagnarde. Il y a là une hypothèse au fait
 laconique, comme il faut l'ailleurs toute celle qui on peut
 formuler au sujet de la formation de races ou plutôt
 les éléments composants une race. Or il y a eu
 au temps très récents de que l'histoire nous a permis de
 préciser les Germains de Gaule ou de Belgique qui, pour
 le peu de temps de l'indépendance, s'étaient établis en France
 et dont les descendants dans le bell. marocain pour nous de la
 vie indigène en s'adaptant aux habitants, la chose est
 possible et très vraisemblable. Mais il est, en ce qui est
 généralisation qui ferait naître tous les Réfares l'une
 race germanique, une conclusion qui n'aurait aucun
 base ce que ni l'histoire ni les ethnographes n'admettent.
 Les Réfares ne sont pas plus d'origine germanique ou celte
 que leur père le Kabylo du jura ou de l'Alsace, iby
 qui de type blond abonde. Les conclusions historiques et
 ethnographiques sur l'Afrique du Nord, connaissances qui
 nous permettent de plus en plus précises, ne nous permettent plus
 d'accepter la hypothèse émise sur l'origine de l'iby,

en Afrique. D'ailleurs son antériorité aux invasions des
 Barbares (Vandales) et autres, le même navigateur péruvien
 Huan Pizarro dans le récit de ses voyages, fait une distinction
 de la Méthronie que sur celle de l'Atlantique. Les deux
 types blonds. La conclusion est que le race autochtone appelée
 généralement la race berbère a eu de tous les temps de tous
 les blonds. Sur les innombrables invasions qui se sont réalisées
 sur cette Afrique du Nord il n'y a pas de doute qu'un sang
 étranger se soit mêlé au sang indigène. Sur toute partie
 c'est sans parler de l'Espagne, le nombre considérable de berbères
 noirs rencontrés dans les régions de plus riches de l'Atlas.
 Mais il y a un fait certain, c'est que malgré les mélanges
 de sang, malgré les événements politiques et temporels, malgré
 l'influence des civilisations de plus avancées, la berbère n'est
 pour ainsi dire pas de chez nous de même que celle tout de
 l'histoire ancienne ou moderne nous ont laissé le portrait
 Blanc ou noir, brun ou blond, Kébyl ou Rifain, Chabli ou
 Chaoui, il est ce qu'il était hier; la berbère n'est devenue non
 seulement dans les traits physiologiques qui la caractérisent
 mais aussi et surtout dans ses mœurs, dans ses traditions
 plus antiques et dans sa langue maternelle. C'est en cela
 vraiment remarquable et à laquelle on ne peut pas en
 éprouver le plus grand étonnement que le voir la berbère
 conserver encore sa langue primitive ^{qu'elle est} - jamais en la
 berbère, n'étant pas une langue morte. Mais langues, c